



Commission Arc Atlantique

Réunion du groupe de travail Innovation

Mardi 6 octobre 2015 - Bordeaux (Aquitaine-France)

Conclusions

Le 6 octobre 2015 à Bordeaux s'est tenue la réunion du groupe de travail « Innovation » de la Commission Arc Atlantique (CAA). Depuis l'Assemblée générale de Bilbao des 17 et 18 mars 2015, c'est l'Aquitaine qui pilote ce groupe de travail.

À travers ce groupe de travail, la Région Aquitaine souhaite mobiliser les Régions membres de la Commission Arc Atlantique sur la question de l'innovation dans l'économie bleue. D'innombrables possibilités d'exploitation durable de l'Atlantique existent (énergies marines renouvelables, recherche et innovation marine, industries nautiques et navales, pêche et aquacultures, tourisme, nautisme, transport maritime, ressources biologiques et biotechnologies bleues, ports, etc.) et doivent être soutenues par les Régions. Par un travail conjoint, un partage d'information, de résultats, de bonnes pratiques, les Régions de la Commission Arc Atlantique pourront contribuer à la création de croissance et d'emplois sur les territoires atlantiques.

Ce groupe de travail répond à un enjeu fort identifié par l'Union européenne dans le domaine de la croissance bleue et de l'innovation, exprimé à travers de nombreux documents stratégiques, parmi lesquels:

- La Communication de la Commission européenne du 13 septembre 2012: "[La croissance bleue: des possibilités de croissance durable dans les secteurs marin et maritime](#)";
- La Déclaration de Limassol du 8 octobre 2012: "[A Marine and Maritime Agenda for Growth and Jobs](#)";
- La Communication de la Commission européenne du 13 mai 2013: « [Plan d'Action pour une stratégie maritime dans la région atlantique: pour une croissance durable, intelligente et inclusive](#) » ;
- La Communication de la Commission européenne du 13 mai 2014: "[L'innovation dans l'économie bleue: réaliser le potentiel de création d'emplois et de croissance de nos mers et océan](#)";
- La résolution du Parlement européen du 8 septembre 2015: "[Exploiter le potentiel de création d'emplois et de croissance de la recherche et de l'innovation dans l'économie bleue](#)".

Sur la base du document de travail « Projet de feuille de route pour 2015-2016 du groupe innovation »¹, les Régions de la Commission Arc Atlantique se sont mises d'accord pour hiérarchiser les priorités thématiques proposées en fonction de leurs propres priorités régionales. Au-delà, des orientations de travail spécifiques ont été adoptées pour chacune des quatre priorités (cf. ci-dessous):

1- Ressources biologiques et biotechnologiques

- **En bref:** Les bio-ressources marines désignent les produits, coproduits et sous-produits de la pêche et de l'aquaculture multi-trophique, les organismes marins, les champignons et les halophytes. La valorisation de ces ressources peut constituer un secteur économique clé pour toutes les Régions atlantiques, notamment dans le domaine de la nutrition humaine et animale, la santé, la cosmétique, la chimie, etc. La valorisation de ces ressources suscite de nombreuses innovations et l'émergence d'opportunités nouvelles.

¹ Voir sur le site internet de la Commission Arc Atlantique : www.arcatlantique.org

- **Proposition d'actions:** Considérant l'intérêt majeur manifesté par les Régions pour ce sujet, il a été proposé que ce thème devienne le cœur de l'action de ce groupe de travail. Par un travail conjoint de recensement des acteurs et de leurs priorités, ce groupe se fixe comme objectif d'aboutir à la mise en œuvre d'un projet européen centré autour des ressources marines biologiques et biotechnologiques. Voici la méthodologie proposée:
 - Recensement des acteurs régionaux ;
 - Identification des principaux domaines d'activités (santé, cosmétique, énergie, alimentation) - Voir si le domaine de la santé ne serait pas à privilégier ;
 - Remontée d'information concernant les besoins des acteurs de terrain ;
 - Préparation d'un projet conjoint et aide aux structures souhaitant s'impliquer dans ce projet.
- **Livrable:** projet européen qui sera proposé à toutes les Régions atlantiques (et/ou leurs partenaires clés dans ce domaine) et qui pourrait être déposé dans le cadre du programme européen de coopération territoriale « Espace Atlantique 2014-2020 ».

2-Navires du Futur

- **En bref:** Ce secteur clé pour toutes les Régions atlantiques se décline en de nombreuses activités de recherche et d'innovation, notamment en ce qui concerne l'ingénierie, la conception et la construction de navires propres et innovants, les systèmes de propulsion, les matériaux innovants, les équipements embarqués, la maintenance, etc.
- **Propositions d'actions:** Dans la perspective d'un prochain appel du programme de recherche européen « Horizon 2020 » (deux appels prévus dans le programme de travail 2016 et 2017) sur cette thématique, les Régions ont proposé d'établir un annuaire des leurs principaux acteurs régionaux dans ce domaine qui sera compilé au niveau de l'Arc Atlantique. Cet annuaire transnational sera ensuite envoyé à toutes les parties prenantes en les invitant à travailler ensemble pour le développement d'un projet atlantique de « navire du futur » susceptible d'être éligible aux appels à projets du programme H2020. Le groupe « Innovation » de la Commission Arc Atlantique se rapprochera du coordinateur du groupe « Industries Navales et Maritimes » de la CRPM pour savoir comment le volet innovation est pris en compte dans le cadre de leurs travaux. En retour, le groupe « Innovation » de la Commission Arc atlantique pourra également alimenter le groupe CRPM dans sa dimension atlantique.
- **Livrable:** Annuaire atlantique des parties prenantes dans les domaines liés aux navires du futur, en lien avec le calendrier des appels à projets du programme Horizon 2020.

3-Aménagement, surveillance et sécurité du littoral

- **En bref:** le littoral atlantique est particulièrement vulnérable aux risques que sont l'érosion et la submersion. L'innovation est aujourd'hui la clé pour améliorer la surveillance du littoral, prévenir les risques environnementaux et fournir des services adaptés aux différents usagers.
- **Propositions d'actions:** Le groupe de travail a estimé que le cœur du problème concernant cette thématique résidait dans l'identification, la gestion et l'utilisation de données. Sur ce point, la Communication de la CE « *innovation in the Blue Economy* » a lancé une « *EU Open Data Initiative* » visant à rendre les données marines facilement accessibles, interopérable et d'usage non restrictif. Afin de mieux utiliser ces données, le modèle européen « *Smart Cities* »² pourrait par exemple être appliqué pour créer des « *Smart Coastal Areas* ». Le groupe aura pour objectif d'établir des propositions/pistes de réflexion à transmettre à la Commission européenne sur la thématique « Océan et Big Data ».
- **Livrables:** Lobbying - Transmettre à la Commission européenne des pistes de réflexion sur la façon d'améliorer l'accès des acteurs atlantiques aux données marines et côtières et les partager efficacement.

² Plus d'information sur le concept : <http://ec.europa.eu/eip/smartcities/>

4- Ressources minérales et marines

- **En bref:** Cette filière industrielle offshore vise à accéder à de nouvelles ressources minérales marines à des profondeurs allant au-delà de 1000 m. L'exploitation de ces ressources est très inégale car leur coût reste encore extrêmement élevé et les gisements pas encore identifiés au large des Régions côtières atlantiques.
- **Propositions d'actions:** Ce sujet a été identifié comme un potentiel domaine d'avenir pour toutes les Régions de l'Arc Atlantique. Néanmoins, ce secteur n'étant pas prioritaires dans les stratégies régionales, le groupe de travail a décidé de rester en veille active. Les Régions seront invitées à transmettre des informations sur les développements de technologies liées à l'exploration et l'exploitation durable de ces ressources afin d'estimer si ce sujet prend de l'importance au sein de l'Arc Atlantique. Un point d'étape sera proposé aux régions tous les ans au sein du groupe de travail.
- **Livraison:** veille active et partage régulier d'information entre les Régions de la Commission Arc Atlantique

5- Autres Thématiques :

Le groupe « Innovation » a montré un fort intérêt pour la thématique des Energies renouvelables, notamment sur les aspects « technologies/produits/services innovants ». De ce fait, un rapprochement sera fait avec les travaux du groupe « Énergies Marines Renouvelles » de la Commission Arc Atlantique, piloté par la région Bretagne.

Ces propositions de conclusions du groupe de travail « Innovation » de la Commission Arc Atlantique seront circulées parmi toutes les Régions membres et seront portées au vote lors de la Réunion plénière de la Commission Arc Atlantique le 5 novembre 2015, en marge de l'Assemblée générale de la CRPM. Une fois approuvées, ces conclusions serviront de programme de travail pour le groupe.